



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-97988>

Département(s) de publication : 23

Annonce n° 24-97988

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNAUTE AGGLOMERATION GRAND GUERET AEPR

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE EN 2 LOTS PORTANT SUR L'EXPLOITATION DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET

Description : Dans le cadre des compétences qui lui incombent, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a commencé à organiser les services de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur tout ou partie de son territoire, à compter du 01/01/2020. A partir du 01/01/2021 et à la suite du retrait de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret de plusieurs syndicats jusqu'alors partiellement compétents sur son territoire, l'intégralité du territoire est passé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, aussi bien pour la compétence de production, transport, stockage, distribution d'eau potable (25 communes concernées) que pour la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées (21 communes concernées par l'assainissement collectif, les 4 communes restantes étant exclusivement, zonées en assainissement non collectif)

Identifiant de la procédure : b5bb3ec2-94ec-4a5d-ac85-470817469aec

Identifiant interne : 24FCS002

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Ville : Gueret

Code postal : 23000

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les notifications des lots interviendront avant la fin de l'année 2024 Les notifications entraineront la prise d'effet du contrat et le déclenchement de la phase de tuilage. Les prestations d'exploitation pour chacun des marchés débiteront à l'expiration des contrats actuels (cf R.C.) Une phase d'audition pourra être organisée pour chacun des lots, après la réception des offres et pendant la phase d'analyse des offres reçues. Les prestations des deux marchés font l'objet d'un règlement à prix mixtes unitaires et forfaitaires La visite des installations avant remise des offres est recommandée, sans caractère obligatoire (cf Rc) Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au Tribunal Administratif de Limoges. En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est le Tribunal Administratif de Limoges

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Eau potable - exploitation technique et gestion clientèle du service

Description : exploitation technique du service

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Options :

Description des options : Le marché comporte pour le lot 1, une Prestation Supplémentaire Eventuelle que la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret se réserve le droit de commander ou non lors de la signature du contrat
Pse du lot 1 : déploiement et exploitation de compteurs de télérelève ou de radio-relève ou de tête émettrices permettant la télérelève ou la radio-relève Les opérateurs sont obligés de répondre à cette Pse

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Ville : Gueret

Code postal : 23000

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La durée de chaque lot est fixée à 4 années, reconductible chacun 2 fois par période de 2 ans, soit une durée maximale de chaque lot de 8 ans

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : 2032

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Une « lettre de candidature - désignation du mandataire par ses co-traitants » datée, mentionnant l'identité du candidat, sa forme juridique. Pour les groupements, cette lettre présentera chaque membre dudit groupement et précisera la forme du groupement, le nom du mandataire. L'utilisation du Dc1 est conseillée.- Une attestation sur l'honneur que le candidat :i) n'est pas exclu de la procédure de passation des marchés en vertu d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-34 à 222-40,313-1,313-3,314-1,324-1,324-5,324-6,421-1 à 421-2-4,421-5,432-10,432-11,432-12 à 432-16,433-1,433-2,434-9,434-9-1,435-3,435-4,435-9,435-10,441-1 à 441-7,441-9,445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du code pénal, aux articles 1741 à 1743,1746 ou 1747 du code général des impôts, ou pour recel de telles infractions, ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne.ii) a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale ou a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles.iii) n'est pas soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. iv) ne fait pas l'objet, à la date à laquelle l'acheteur se prononce sur la recevabilité de leur candidature, d'une mesure de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du code de commerce, ou d'une mesure équivalente prévue par un droit étranger. v) n'est pas admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou si c'est le cas qu'il bénéficie d'un plan de redressement ou qu'il justifie avoir été habilité à poursuivre son activité pendant la période prévisible d'exécution du marché.vi) n'a pas été sanctionné pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail ou qu'il n'a pas été condamné au titre de l'article L. 1146-1 du même code ou de l'article 225-1 du code pénalvii) qu'au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du contrat de concession, il a mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue au 2° de l'article L. 2242-1 du code du travail ;viii) n'a pas, en tant que personne morale, été condamné au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal ou que les personnes physiques le dirigeant n'ont pas été condamnées à une peine d'exclusion des marchés publics.ix) n'a pas fait l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L. 8272-4 du code du travail. x) a respecté l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail.- une « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » datée, mentionnant l'identité du candidat, sa forme juridique, son chiffre d'affaires. L'utilisation du Dc2 est conseillée.- Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat (le document transmis doit être daté)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : a) Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation réalisée au cours des trois derniers exercices (ce document doit être daté). Le Dc2 peut

être utilisé. b) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité travaux, responsabilité civile et responsabilité environnementale) en cours de validité

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : a) Une note descriptive des moyens humains du candidat comprenant notamment les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de trois ans. Le document transmis doit être daté. b) Une note descriptive de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose. c) Une liste des principaux services identiques à l'objet de la procédure fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. d) Des certificats de qualification professionnelle en lien avec l'objet de la concession établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1496721>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1496721>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Afin de garantir ses obligations contractuelles, le Titulaire s'engage à fournir, dans un délai de quinze jours suivant la date d'entrée en vigueur du présent marché une garantie à première demande d'un montant de 8% de la rémunération annuelle forfaitaire prévue sur la durée du contrat

Date limite de réception des offres : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 12/09/2024 à 14:00

Lieu : Gueret

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail et à la Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000, le futur titulaire devra reprendre une partie du personnel en place

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'attributaire de chaque marché pourra être un candidat individuel ou un groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. En cas de groupement désigné attributaire, si le groupement est conjoint, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret impose, conformément aux dispositions de l'article R.2142-22 du Code de la commande publique, que le mandataire soit solidaire de chacun des membres du groupement

Montage financier : Lot 1 : Budget Eau potable Régie Lot 2 : Budget Assainissement Collectif Régie Les sommes dues au Titulaire et ses sous-traitants sont réglées dans un délai de trente jours (30 jours) à compter de la date de réception par la Collectivité de la demande d'acompte émise. Si des dispositions législatives ou réglementaires plus favorables interviennent, dans cette hypothèse, le délai de paiement fixé par ces dispositions s'applique automatiquement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Assainissement collectif - exploitation technique du service

Description : exploitation technique du service

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Ville : Gueret

Code postal : 23000

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La durée de chaque lot est fixée à 4 années, reconductible chacun 2 fois par période de 2 ans, soit une durée maximale de chaque lot de 8 ans

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : 2032

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Une « lettre de candidature - désignation du mandataire par ses co-traitants » datée, mentionnant l'identité du candidat, sa forme juridique. Pour les groupements, cette lettre présentera chaque membre dudit groupement et précisera la forme du groupement, le nom du mandataire. L'utilisation du Dc1 est conseillée.- Une attestation sur l'honneur que le candidat :i) n'est pas exclu de la procédure de passation des marchés en vertu d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-34 à 222-40,313-1,313-3,314-1,324-1,324-5,324-6,421-1 à 421-2-4,421-5,432-10,432-11,432-12 à 432-16,433-1,433-2,434-9,434-9-1,435-3,435-4,435-9,435-10,441-1 à 441-7,441-9,445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du code pénal, aux articles 1741 à 1743,1746 ou 1747 du code général des impôts, ou pour recel de telles infractions, ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne.ii) a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale ou a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles.iii) n'est pas soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. iv) ne fait pas l'objet, à la date à laquelle l'acheteur se prononce sur la recevabilité de leur candidature, d'une mesure de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du code de commerce, ou d'une mesure équivalente prévue par un droit étranger. v) n'est pas admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou si c'est le cas qu'il bénéficie d'un plan de redressement ou qu'il justifie avoir été habilité à poursuivre son activité pendant la période prévisible d'exécution du marché.vi) n'a pas été sanctionné pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail ou qu'il n'a pas été condamné au titre de l'article L. 1146-1 du même code ou de l'article 225-1 du code pénalvii) qu'au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du contrat de concession, il a mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue au 2° de l'article L. 2242-1 du code du travail ;viii) n'a pas, en tant que personne morale, été condamné au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal ou que les personnes physiques le dirigeant n'ont pas été condamnées à une peine d'exclusion des marchés publics.ix) n'a pas fait l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L. 8272-4 du code du travail. x) a respecté l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail.- une « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » datée, mentionnant l'identité du

candidat, sa forme juridique, son chiffre d'affaires. L'utilisation du Dc2 est conseillée.- Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat (le document transmis doit être daté)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : a) Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation réalisée au cours des trois derniers exercices (ce document doit être daté). Le Dc2 peut être utilisé. b) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité travaux, responsabilité civile et responsabilité environnementale) en cours de validité

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : a) Une note descriptive des moyens humains du candidat comprenant notamment les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de trois ans. Le document transmis doit être daté. b) Une note descriptive de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose. c) Une liste des principaux services identiques à l'objet de la procédure fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. d) Des certificats de qualification professionnelle en lien avec l'objet de la concession établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1496721>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1496721>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Afin de garantir ses obligations contractuelles, le Titulaire s'engage à fournir, dans un délai de quinze jour suivant la date d'entrée en vigueur du présent marché une garantie à première demande d'un montant de 8% de la rémunération annuelle forfaitaire prévue sur la durée du contrat

Date limite de réception des offres : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 12/09/2024 à 14:00

Lieu : Gueret

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail et à la Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000, le futur titulaire devra reprendre une partie du personnel en place

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'attributaire de chaque marché pourra être un candidat individuel ou un groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. En cas de groupement désigné attributaire, si le groupement est conjoint, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret impose, conformément aux dispositions de l'article R.2142-22 du Code de la commande publique, que le mandataire soit solidaire de chacun des membres du groupement

Montage financier : Lot 1 : Budget Eau potable Régie Lot 2 : Budget Assainissement Collectif Régie Les sommes dues au Titulaire et ses sous-traitants sont réglées dans un délai de trente jours (30 jours) à compter de la date de réception par la

Collectivité de la demande d'acompte émise. Si des dispositions législatives ou réglementaires plus favorables interviennent, dans cette hypothèse, le délai de paiement fixé par ces dispositions s'applique automatiquement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : COMMUNAUTE AGGLOMERATION GRAND GUERET AEPR

Numéro d'enregistrement : 20003482500147

Adresse postale : Commande Publique et Assurance 9 avenue Charles de Gaulle

Ville : Gueret

Code postal : 23000

Pays : France

Point de contact : CORREIA Eric

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0555410448

Adresse internet : <http://www.agglo-grandgueret.fr>

Profil de l'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET

Numéro d'enregistrement : 1740941

Adresse postale : 9 Avenue Charles de Gaulle

Ville : Gueret Cedex

Code postal : 23006

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@agglo-grandgueret.fr

Téléphone : 0555410470

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Limoges

Numéro d'enregistrement : 688523

Adresse postale : 1, cours Vergniaud

Ville : Limoges

Code postal : 87000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Téléphone : 0555339155

Télécopieur : 0555339160

Adresse internet : <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : ad3c764f-19f3-4880-b180-be7eb3708229-01

10.1 Modification

Description des modifications : Remise des offres: Au lieu du 06/09/2024 à 12h00 au plus tard.
Lire 12/09/2024 à 12h00 au plus tard.

10.1 Modification

Description des modifications : Date d'ouverture des offres: Au lieu du 06/09/2024 à 14h00 au plus tard. Lire 12/09/2024 à 14h00 au plus tard.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6b8b8226-fece-4f15-8572-c7ed89ae8545 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/08/2024 à 11:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/08/2024